

## L'école au Québec : "Instruire, socialiser, qualifier"...

➔ *C'est la triple mission assignée à l'école québécoise depuis 2000...*

Dès les années 70, la difficulté et l'échec scolaire donnent lieu à des discours catastrophiques sur l'école publique. Les taux alarmants de décrochage et d'échec sont éloquentes. Au Québec et ailleurs, des chercheurs analysent ces phénomènes et élaborent une approche centrée sur les compétences "disciplinaires et transversales" et la "pédagogie de projet", sensée mieux répondre aux "besoins de l'élève" et à son développement.

Mais sous l'influence du monde de l'entreprise et de la formation, -et des attentes des employeurs !-, cette approche est plébiscitée. Le ministère fait alors ce choix et lance la réforme.

Résultats... : les évaluations en début de secondaire révèlent d'abord un recul de la maîtrise du français. Cependant, elles montrent aussi des élèves qui travaillent mieux en équipe et par projet, qui font plus facilement des recherches et sont moins anxieux. Sur le terrain, l'avis des enseignants est partagé : d'un côté, baisse des connaissances, trop d'évaluations, passage systématique en classe supérieure, dit-on ; de l'autre, élèves actifs, fiers de leurs connaissances, responsables de leur évaluation...

Certains sont sceptiques, n'adhèrent pas à cette école ou la rejette catégoriquement.

D'autres ne veulent pas revenir en arrière de par les bienfaits (pédagogiques, professionnels, humains...) qu'ils y voient ! Et la Fédération des Comités de Parents Du Québec (FCPQ) est résolument pour car répondant à la situation et aux besoins des jeunes.

Car désormais, **le travail en équipe est une réalité** ! Du primaire au secondaire, les enseignants travaillent ensemble, dans l'école, et avec les personnels des "services éducatifs complémentaires" : psychologue, orthophoniste, éducateur spécialisé, personnel de santé et d'orientation... Parallèlement à la réforme, la formation initiale des enseignants est modifiée dans le sens de l'approche par compétences et des dynamiques de groupes.

Ainsi, **la difficulté scolaire** est, dès le primaire, repérée et prise en charge par un éducateur. S'en suivent, selon chaque cas, rencontre avec les parents, plan d'intervention adapté ou intégration en structure réduite (six élèves par classe, un enseignant et un éducateur à temps plein !). Et même niveau de prise en charge pour l'adaptation scolaire selon le handicap.

**La Culture est très présente.** L'école est conviée "à dépasser les cloisonnements entre les disciplines afin d'amener l'élève à mieux saisir et intégrer les liens entre ses divers apprentissages". Les enseignants ou-

vertent l'école au milieu culturel, et développent des compétences qui traversent l'ensemble des programmes.

*"Jamais une réforme au Québec n'aura fait l'objet d'autant d'analyses et de critiques", avec en outre des problèmes de "pilotage politique"... Et, 12 % des élèves québécois fréquentent l'école privée, surtout à Montréal. "Je suis persuadé que, malgré les consensus apparents, les parents des classes moyennes s'opposent aux réformes scolaires, parce que les changements qu'elles proposent profitent aux enfants des classes populaires, qui composent en grande partie les 25 % d'élèves qui ne réussissent pas à l'école. Les classes moyennes, en réalité, souhaitent une école élitiste", analyse Philippe Perrenoud, père de la réforme.*

**Mais les résultats sont là : les jeunes québécois issus de cette réforme ont été évalués pour la première fois par PISA en 2009 et ils ont particulièrement brillé !**

### Au Canada...

... L'éducation relève des gouvernements provinciaux (dix provinces, trois territoires autonomes). Pas de ministère de l'Éducation nationale donc, mais l'État fédéral finance les systèmes éducatifs provinciaux. Si les systèmes sont différents, la qualité de l'enseignement est partout élevée.

Malgré une croissance économique ralentie, les dépenses publiques consacrées à l'éducation restent importantes (5,9% du PIB en 2008, 7,6 % au Québec !)... et les résultats des élèves aussi : 5<sup>e</sup> rang mondial en lecture, 7<sup>e</sup> en sciences, 8<sup>e</sup> en maths (et les élèves québécois sont en tête !), et surtout 1<sup>er</sup> pour "l'égalité des chances dans l'apprentissage" aux évaluations PISA 2009 !

La dépense par élève est supérieure à la moyenne de l'OCDE et les trois territoires (Yukon, territoires du nord-ouest et Nunavut) bénéficient de moyens beaucoup plus élevés ! Mais les familles, elles, ont des frais de scolarité également élevés, en primaire, secondaire et bien sûr universitaire !

Le Canada finance 53,4 % de la dépense globale (68,8 % au Québec !). Malgré leur autonomie totale et des systèmes scolaires différents, les provinces délivrent les mêmes diplômes. Et globalement, 95 % des canadiens choisissent l'école publique !

Le Canada finance 53,4 % de la dépense globale (68,8 % au Québec !).

**Pas de conseil de classe** au Québec : c'est le jeune -avec sa famille, le conseiller d'orientation et les enseignants-, qui, dans le cadre d'une prise d'autonomie nécessaire, bâtit une stratégie d'orientation deux ans avant la sortie vers le Cégep où le taux de diplomation est de 65 %.

**La place des parents** est essentielle et res-

### Organisation du système

1 400 000 élèves / 400 000 étudiants  
Organisation très décentralisée  
École obligatoire de 6 à 16 ans  
25 h de cours / semaine + activités  
• Pré scolaire (4 ou 5 ans)  
• Primaire (6 à 12 ans)  
Trois cycles de 2 ans  
Examen de passage  
• Secondaire (12 à 17 ans)  
Cycle 1 : 2 ans  
Bilan de compétences  
Cycle 2 : 3 ans  
Diplôme d'études secondaires (DES) /  
Diplôme d'études professionnelles (DEP)  
• Éducation collégiale : CEGEP:  
Programme pré universitaire (2 ans) /  
Programme technique (3 ans)  
Diplôme d'études collégiales (DEC)  
• Éducation universitaire  
Bachelor (3 ou 4 ans)  
Master  
Doctorat.

# L'éducation au Québec

## À l'université, le "Printemps érable"

La montée des politiques néolibérales contribue partout à limiter l'accès à l'éducation. Avec la crise économique, restreindre ce droit, notamment d'accès à l'université, va crescendo car le financement privé des universités explose et l'endettement aussi !

Les étudiants américains, anglais, chiliens... -et québécois aujourd'hui- en font les frais.

Ainsi, au Québec, le gouvernement libéral de Jean Charest veut augmenter les droits d'inscription à l'université de 75 % sur 5 ans (de 2 200 à 4 000 dollars canadiens soit de 1 700 à 3 000 €) puis de 82 % sur 7 ans ! La relative démocratisation de l'université des années 70/80 grâce, entre autre, au gel des frais d'inscription suite à la "révolution tranquille", est anéantie !

Après dix semaines de conflit -manifestations des étudiants contre ce projet, refus du gouvernement de négocier avec "des enfants rois"-, le premier ministre fait voter la loi 78..., "loi matraque pour faire taire les québécois" comme le dénonce Pauline Marois, chef de l'opposition (et première ministre aujourd'hui). Mais la contestation globale du gouvernement Charest s'étend : 250 000 manifestants à Montréal le 22 mai ! 170 manifestations depuis le début du conflit, 2 500 arrestations !

**Héloïse, franco-chilienne, étudiante en sciences politiques à l'université Paris 8, a étudié 8 mois à l'université Laval à Québec.**

**Elle était présente aux côtés des étudiants québécois...**

**D Quel est, à ton avis, l'enjeu du mouvement étudiant au Québec sachant que l'inscription est parmi les moins onéreuses du pays ?**

Certes ce sont les frais de scolarité les moins élevés d'Amérique du nord. Et ce n'est pas un hasard si c'est là où le système social est le plus avancé qu'est né ce mouvement. Malgré ce système, la situation sociale, étudiante en particulier, est très dure au Québec. Le système de bourse est majoritairement constitué de prêts, la plupart des étudiants travaillent pour payer leurs frais de scolarité. Malgré cela, le taux d'endettement moyen en fin de licence est de 12 000 à 13 000 dollars, ce qui fait ressentir la hausse comme insupportable. N'oublions pas que ce mouvement est né de la crise et de l'austérité qui s'en suit.

sation de l'Éducation et l'endettement des étudiants. L'organe

moteur du mouvement est la Coalition Large autour de l'ASSE, créée temporairement pour le mouvement.

Mais pas de choix possible car seule l'adhésion à "l'association" donne le droit de vote en AG. C'est au niveau des associations, et seulement par elles, que se vote la grève.

**D Concrètement, comment s'est déroulé le mouvement ?**

Il a mis 3 ans à s'amorcer après l'annonce de l'augmentation. Au cours de l'année scolaire 2011-2012, de nombreux votes de grève tombent dans différents départements et des manifestations sporadiques les accompagnent. Le mouvement met rapidement en place des occupations de ponts, routes, bureaux ministériels. Cette dynamique se poursuit avec des banques et très vite la répression se radicalise. Un étudiant perd un œil à cause d'une grenade lacrymogène, les arrestations s'enchaînent. Alors l'opinion publique tourne en faveur du mouvement et des manifestations monstres, jamais vues au Québec, surgissent à Montréal. Dans les universités, des étudiants portent plainte contre leur faculté pour cours non

dispensés et remettent en cause le fondement du droit de grève au Québec. En mai, avec l'échec du pourrissement des concertations organisé par le gouvernement Charest, alors en pleine détestation, la loi 78 est déposée.

**D Avec cette loi, quel tournant sécuritaire ?**

L'impopularité croissante de Charest et sa faiblesse politique l'ont forcé à tenir une position de force et ont accru la répression. Les arrestations très nombreuses, la répression brutale des perturbations survenues

"Notre combat se joue aussi à Athènes, à Paris, à New York ; il est inscrit dans une perspective mondiale de lutte contre l'austérité".  
Syndicat CLASSE

lors de l'exposition de sa politique du plan Nord, ont montré un virage sécuritaire confirmé par l'évolution légale. La loi 78 remet en cause le droit de manifester, en interdisant tout simplement l'appel à manifester, et condamne à de fortes amendes les grévistes étudiants qui empêcheraient la tenue d'un cours, bloquant ainsi toute application du droit de grève à l'université. Cependant, des manifestations ont tout de même lieu.

**D Y a-t-il convergence entre "Printemps érable" et "indignés" ?**

Les deux mouvements sont des labels médiatiques pour expliquer des réactions populaires à la crise et à l'austérité. Évidemment des mouvements étudiants comme ceux de Québec, de Boston ou d'Oakland s'influencent mutuellement et il y a eu des indignés dans chacune de ces villes. Les deux labels se recoupent et s'entrecroisent.

**D Une lutte emblématique...**

À certains égards, oui. C'est un mouvement historique en Amérique du Nord, un mouvement local de réaction à la crise, similaire et différent à la fois du mouvement étudiant anglais ou chilien, mais aussi bien du mouvement français contre les retraites ou contre l'austérité en Espagne. Il est emblématique du réveil de quelque chose de profond en Amérique du Nord et résonne avec les troubles qui ont eu lieu au Kansas ou le mouvement étudiant de Boston...

<sup>1</sup> "Frais afférents" 1990

<sup>2</sup> CLASSE : Coalition Large pour une Solidarité Syndicale Étudiante, FECQ : Fédération Étudiante Collégiale du Québec, FEUQ : Fédération Universitaire du Québec

<sup>3</sup> Université Québécoise à Montréal



**D Comment sont organisés les syndicats étudiants au Québec ?**

Le système est complexe ! Dès l'inscription à l'université, on est d'emblée rattaché aux "associations étudiantes" de sa discipline, de son département, de son université. Ces associations sont elles-mêmes rattachées à des fédérations nationales plus ou moins identifiées à une couleur politique et à des positions historiques. Trois fédérations existent (ASSE, TACEQ, FEUQ/FUCQ<sup>2</sup>). Toutes dénoncent la marchandisation de l'Éducation et l'endettement des étudiants.

"Ce gouvernement est marqué du sceau du libéralisme : l'industriel y surpasse l'intellectuel".

Double page : Nicole Hennache